

SECTEUR 3. RUE DES GLÉNANS



À l'ouest du centre-ville, au bord de la RD767, le site a pour vocation de densifier l'offre résidentielle du secteur.

L'aménagement du site, et notamment la configuration des accès, doit prendre en compte les haies et talus existants. Si l'intégralité des éléments identifiés ne peuvent faire l'objet d'une préservation, les travaux prévus doivent limiter, au maximum, l'impact sur le milieu et proposer des mesures de compensation appropriées. À ce titre, l'accès doit être unique et mutualisé.

Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération. De plus, aucune desserte depuis la rue de Pavillon Bleu ne peut être tolérée.

Par mesure de protection des biens et des personnes, un recul de 25 mètres pour toutes les nouvelles constructions est à prévoir depuis la route départementale.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.

Superficie :	1,11 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	25 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	28		
Nombre de logements sociaux (min) :	4		
Système assainissement privilégié :	Collectif		
Programmation estimée :	2023-2027		